

<b>DELIBERATION N° 2020-09-20</b>	<b>Séance du 23/09/2020</b>
<b>COMMISSION TRAVAUX PATRIMOINE</b>	<b>Convocation du 17/09/2020</b>
<b>OBJET : ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT</b>	
<b>RAPPORTEUR : HENRY SANCHEZ</b>	

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les dispositions des articles L1411-5 et L1414-2, prévoyant que le nombre de membres composant la commission d'appel d'offres d'un syndicat mixte est égal à celui prévu pour la composition de la commission d'appel d'offres de la collectivité comportant le nombre d'habitants le plus élevé.

Considérant que les EPCI adhérents au syndicat ont tous une population supérieure à 3.500 habitants, la commission d'appel d'offres doit donc comporter 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein du comité syndical, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le comité syndical décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

La seule liste présentée est la suivante :

Madame LANGREE, Messieurs BLANQUEFORT, LIBRETTI, RENAUD et DARMANIN membres titulaires

Messieurs LASSERRE, JAURION, MAS, RIGAUD et MARTINEZ membres suppléants

Liste à laquelle s'ajoute Madame FERNANDO représentant Monsieur le Président en cas d'absence

Il est ensuite procédé au vote

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 39

La seule liste présentée obtient : trente-neuf (39) voix

Sont ainsi déclarés élus pour faire partie avec Monsieur le Président du syndicat, président de droit de la commission d'appel d'offres à caractère permanent :

Madame Cécile LANGREE, Messieurs Jean BLANQUEFORT, Jacques LIBRETTI, Daniel RENAUD et Jean-Luc DARMANIN membres titulaires

Messieurs Lionel LASSERRE, Bernard JAURION, Bernard MAS, Christian RIGAUD et José MARTINEZ membres suppléants

Par ailleurs, Madame FERNANDO Béatrice est désignée comme représentante du Président en cas d'absence de celui-ci.

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

Pour expédition conforme,

Le Président,

Henry SANCHEZ



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois septembre à 17 heures 30

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à MARGON, sous la Présidence de Monsieur Henry SANCHEZ,

**Nombre de membres en exercice : 40**

**Nombre de membres présents : 33**

**Nombre d'excusés ou absents : 1**

**Nombre de Pouvoirs : 6**

BOYER Gérard	Présent	MAS Bernard	Présent
PASTOR Christophe	Présent	ROUGEOT Pierre Jean	Présent
PERRIN Gérard	Présent	RIGAUD Christian	Présent
THERON Jean Louis	Présent	RODRIGUEZ Joseph	Présent
AUBERTIN Lionel	Présent	BONNET Martine	Présent
CHABERT Laurent	Pouvoir RENAUD	CABLAT David	Pouvoir LASSERRE
JAURION Bernard	Présent	CONSTANT Agnès	Absente
LARIO Patrick	Pouvoir VERGNES	DARMANIN Jean Luc	Présent
LAUSSEL Fabrice	Présent	DELACROIX Christophe	Présent
PUCHE Lionel	Présent	FERNANDO Béatrice	Présent
RENAUD Daniel	Présent	GOMEZ David	Présent
SANCHEZ Henry	Présent	GONON Jacques	Pouvoir BONNET
TORQUEBLAU Jean François	Présent	ISURE Jean Marc	Présent
VERGNE Michel	Présent	JAUDON Daniel	Présent
BERNHARD Dominique	Présent	LANGREE Cécile	Présent
BLANQUEFORT Jean	Présent	LASSERRE Lionel	Présent
FIS Cathy	Présent	MARTINEZ José	Pouvoir LANGREE
GARCIA Rémy	Présent	PONCE Ronny	Présent
LIBRETTI Jacques	Pouvoir MAS	SERVEL Olivier	Présent
LUCAS André	Présent	YORIS Jean Manuel	Présent